

## Rapport de la Déléguée aux membres 2017

Juin 2 2017 de 14.00 à 15h30

Présents: Walter Liechti, Daniel Gerber et Madeleine Laugeri

• La session 2017 d'élaboration du budget 2018 s'est déroulée dans une ambiance positive et constructive.

Points Importants selon l'ordre du jour:

1. Bienvenue

2. Organisation de l'assemblée

Nous avons suivi l'agenda prévu

3. Procès verbal 2016

Le PV 2016 a été accepté

4. Etats des comptes 2017

Daniel exprime son inquiétude de voir le nombre de membres continuer de baisser

Une discussion s'en suit autour des différentes démarches existantes et possibles pour augmenter la visibilité de l'Analyse Transactionnelle en Suisse.

Ces discussions seront poursuivies entre les présidents afin de partager au maximum les informations et les démarches.

5. Révision 2017

Les délégués ont pu lire et valider les rapports de révision.

6. Budget 2018

Les différents sujets abordés autour du budget 2017 n'ont soulevé aucune question particulière étant donné que l'ASAT ne prévoit pas l'organisation de congrès ou de certaines dépenses qui entraînerait des investissements importants cette année, mais plutôt les années prochaines.:

7. Rapport annuel président

Stratégie et planification des prochaines années

Dans son rapport, Franz a exprimé pour son mandat son désir de continuer à agir comme intermédiaire pour aider à un dialogue fructueux et proche entre les deux associations. Il veut permettre l'émergence des projets sans les solliciter ni les diriger.

Ce qui préoccupe est surtout le projet ASAT-2020 qui ambitionnera de créer un nouvel Institut AT parallèle à l'Association et qui pourra être reconnu par les instances nationales telles que la BSO pour la validation de nos diplômes au niveau national.

On demandera à la CFE de gérer ce projet.

On a discuté aussi pour l'Asat la possibilité de se faire verser le paiement des émoluments de l'Attestation de base. Puisque qu'elle est délivrée par l'ASAT, l'ASAT devrait aussi toucher l'argent.

Un des objectifs du travail de l'Association est de faire valider la certification AT comme examen tertiaire.

On a aussi rediscuté les points suivants :

Qui est en charge et comment organiser le marketing permettant de générer de nouveaux membres ASAT.

Comment encourager les instituts qui se donnent la peine de préparer les onéreuses certifications FSEA, Eduqua, SGFB, qui prennent beaucoup d'énergie et rapportent peu aux instituts, même s'ils sont rémunérés. Est-ce que l'ASAT pourrait subventionner les instituts qui organisent ces démarches ?

9. divers

Pas de divers – la prochaine réunion est fixée au 22 juin 2017 à 14h00 à Zurich.

Personnellement, j'ai beaucoup apprécié la session 2017 de Balhstal des journées stratégiques. J'y ai pris des notes et rédigé le PV. J'ai aussi siégé pour la première fois comme membre de la Commission Ethique de l'ASAT.

Fin du rapport